



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 17 NOVEMBRE 2023

Convocation adressée le 11/10/2023 par la Directrice de l'école, par mail

Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi de 18h à 20h, à l'école élémentaire d'application du Val, Olivet

Secrétaires de séance : Mme RENNE, PEMF et Mme Lecourt, APE.

Membres de droit présents

PRESIDENT(E)	Directrice
Mme Naudin-Herbé	
EDUCATION NATIONALE	
INSPECTRICE ADJOINTE AU DASEN	IEN
Mme SUFFRIN	Excusée
ENSEIGNANTES	Professeurs des écoles
Madame Abadie, Mme Berger, Mme Dieudonné-Lequesne, Madame Legendre, Madame Renne, Madame Souiki, M. Aymérial, M. Fleurant	
DDEN	
Madame PLISSON	Déléguée Départemental de l'Education Nationale
ELUS	
M. Denoux	Conseiller municipal
PARENTS D'ELEVES	
Mmes Bougras, Hazotte Lecourt, Oudot, Pouet, Sposito,	Parents élus APE
Membres invités	
Madame Guillet	Manager Jeunesse et Education
Membres absents, excusés	IEN de circonscription Psychologue scolaire EN, Maîtresse E Professeurs des écoles
Madame Suffrin,	
Mme Louchart, Mme Sylvain,	
Mmes Bazinet, Lojou, Roussel	

En introduction, la Présidente nomme les secrétaires de séance : Mme Renne, Mme Lecourt.

Rappel de l'ordre du Jour

- Approbation du dernier PV du 3^{ème} conseil d'école juin 2023
- Présentation de l'équipe pédagogique et des membres du Conseil. Elections des représentants des parents d'élèves
- Les effectifs et répartitions des élèves dans les classes.
- Le règlement intérieur, Le PPMS, le projet d'école : les actions
- Les projets pédagogiques des classes, Bilan fête des écoles du Val
- La Coopérative scolaire

Questions de l'Association des parents d'élèves, APE

Ecole :

- Quel bilan est-il fait du passage à 2 bulletins pédagogiques au lieu de 3 précédemment ?
- Quelles sont les modalités d'accompagnement à la piscine pour les parents accompagnateurs ?
- Quelles sont les modalités d'accès aux stages de remise à niveau réalisés l'été au sein de l'école ?
- Quel bilan est-il fait de l'utilisation de l'ENT dans les classes de CP/CE1 notamment pour la gestion des devoirs ?

Mairie :

- Est-il prévu des aménagements pour lutter contre la chaleur dans les classes (mise en place de ventilateurs, de climatiseurs...) ?
- Dépose minute : rappel des règles

Périscolaire :

- Comment s'organisent les études ?
- Quelles sont les modalités d'organisation des activités périscolaires (temps du midi et temps ?)

1. Présentation de l'équipe pédagogique et des membres du Conseil.

Un tour de table est effectué afin de présenter les nouveaux membres de l'équipe.

2. Validation du précédent compte rendu

Retour sur le précédent compte rendu du 08/06/23

Madame Naudin Herbé évoque la rédaction du procès-verbal. Ce PV retranscrit la substance des propos et non ce qui est dit dans son intégralité :

Classes mobiles, effectifs, désignation de la commission des opérations électorales, projets du troisième trimestre, conseil école/collège, liaison GS/CYCLE 2, PPMS, fête des écoles et la synthèse réunion périscolaire/Mairie/APE.

Le procès-verbal du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

3. Elections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont été annoncées aux familles ainsi que les modalités du vote uniquement par correspondance.

Le dépouillement a été réalisé à partir de 16h45 et l'envoi des résultats a été fait vers 18h.

Nombre d'inscrits : 321

Nombre de votants : 171

Nombre de suffrages exprimés : 156

Bulletins nuls : 15

Taux de participation : 53,44 %

4. Répartition par classe

CP : 23 8 CP/13 CE1 : 21 CE1 : 25 CE2 : 28

11 CE2/ 14 CM1 : 25 19 CM1/ 6 CM2 : 25 CM2 : 24 CM2 : 25

TOTAL 196 élèves

5. Le règlement intérieur

Madame Naudin-Herbé rappelle quelques points essentiels : importance du respect des horaires, modalités pour les demandes d'autorisation d'absence sur le temps scolaire (départ anticipé ou retour tardif après les congés...), liste des objets dangereux et interdits.

Vigipirate : Les consignes, a minima, à appliquer dans les écoles ont le niveau de vigilance le plus élevé de la posture Vigipirate.

Les annexes : Charte Laïcité, Programme pHARe : Groupe « Écoute » au sein de l'école constitué de Mmes Naudin-Herbé, Lojou, Renne et M. Aymérial

- Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

6. Le projet d'école : les actions

- **Projet en commun avec des écoles d'Olivet autour des JO :**
Parcours de la flamme entre les différentes écoles d'Olivet de mars à juin.

Chaque école gardera la flamme une semaine (deux semaines pour les écoles primaires).

Lors de l'accueil de la flamme par l'école :

- Un rituel de passage de la flamme.
- Des valeurs sportives, vivre ensemble seront collées sur les flammes (2 par école)
- Une chorégraphie commune sera effectuée par l'ensemble des classes.
- L'école accueillant la flamme organisera des activités sportives pour la délégation.

Notre école accueillera la flamme en juin, le sport sera à l'honneur : une journée paralympique sera organisée pour tous les élèves par les CM2. Partenariat avec le périscolaire.

- Un diaporama sera envoyé à l'APE et mis sur PRIMOT.

- **Projet bien-être** : le bien-être et le climat scolaire : salle « bien-être »

Les objectifs sont :

- *Améliorer le climat scolaire grâce à la prise en compte et la gestion des émotions par la formation des enseignants et des élèves.*
- *Élaborer de nouveaux gestes professionnels pour permettre à chacun, élèves et enseignants, de vivre un quotidien de classe serein et favorable aux apprentissages.*
- *Accepter l'autre, développer écoute et empathie pour être à même de désamorcer tensions et conflits, voici les quelques clés que nous avons tenté d'activer pour cheminer vers « notre école idéale ».*

Les élèves auront la possibilité d'y accéder pendant la récréation le jeudi (cycle 2 le matin et cycle 3 l'après-midi).

Cette salle pourra accueillir une quinzaine d'élèves. La liste des élèves sera établie par les enseignants.

Proposition à partir de la 2^{ème} période :

- Entrée dans la salle bien-être : L'échelle de mon bien-être est un outil pour apprendre à évaluer et apprivoiser l'anxiété. Les enfants peuvent utiliser cette échelle pour évaluer leur niveau d'anxiété à un moment donné et savoir s'ils ont besoin de mettre en œuvre des actions pour réguler leur état émotionnel.
- Le carnet personnel : fourni à chaque enfant pour dessiner, écrire. Ce carnet d'expression appartient à l'élève et l'enseignant ne le regarde pas (sauf demande de l'enfant). Il peut être utilisé pour se ressourcer, pour extérioriser. Il favorise également l'entrée dans l'écrit sans pression.
- Création d'un abécédaire du bien être

- Conseils de cycles : 1 et 2, 2 et 3 et école /collège.

- Soutien renforcé pour certains élèves : la fluence et la compréhension de textes.

7. Evaluations nationales : synthèse des résultats

CP Français :

- Dans l'ensemble, les élèves ont un bon niveau en langage oral avec en particulier une bonne compréhension des phrases et des textes lus par l'adulte. C'est un peu plus faible quand il s'agit de comprendre des mots sans autre aide que le langage entendu (7 élèves fragiles ou à besoin / 30).
- Les résultats en phonologie sont plus irréguliers : la manipulation de phonèmes et de syllabes sont plus fragiles. Par exemple, il s'agissait d'entourer la lettre qui correspond au son du premier phonème d'un mot dicté, de repérer le mot qui débute/se termine par la même syllabe ou le même phonème que le mot cible (9 élèves fragiles ou à besoin / 30).
- Concernant le 3^{ème} point en Français qui est la reconnaissance des lettres, ce qui a posé le plus de problème, c'est de reconnaître les différentes écritures d'une lettre, en particulier pour les lettres B et D. Par contre, connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent est bien réussi (seul 1 élève à besoin et 2 élèves fragiles).

CP Mathématiques :

- De très bons résultats en Numération : les élèves savent nommer, lire, écrire et représenter les nombres de 1 à 10 (2 élèves à besoin).
Concernant la compréhension et l'utilisation des nombres (quantifier des collections, comparer, placer un nombre sur une ligne graduée), c'est plutôt bien mais un peu plus irrégulier : 3 élèves à besoin et 3 élèves fragiles.
La résolution de problèmes : de bonnes compétences dans l'ensemble mais 3 élèves à besoin dont 1 en très grande difficulté et 2 élèves fragiles.
En espace et géométrie, une seule compétence évaluée : être capable de reproduire un assemblage : l'exercice a été bien réussi dans l'ensemble. 3 élèves sont fragiles.

CE1 Français :

- Elles ont été particulièrement réussies. La compétence "Ecrire des mots" est celle qui génère le plus de besoins : 8% d'élèves "à besoin" et 16% d'élèves "fragiles", ce qui représente 24% des élèves.
On peut noter que les items liés à la compréhension (mots, phrases et texte lus par l'enseignant ou seul) sont relativement bien réussis, ce qui montre que le travail mené aussi bien en GS qu'en CP sur ces domaines a porté ses fruits.

CE1 Maths :

- La lecture, l'écriture des nombres, et le calcul mental sont particulièrement réussis. Les difficultés sont plus importantes dans la compétence "soustraire : calculs en ligne" : 18% d'élèves "à besoin" et 13% d'élèves "fragiles", soit 31 % des élèves.

Mais la compétence qui doit être travaillée en priorité est : résoudre des problèmes. Il s'agissait de problèmes lus à l'oral par l'enseignant. 16% des élèves sont "à besoin" et 29% sont "fragiles", ce qui fait un total de 45%. Une réflexion devra être menée en liaison avec la GS pour faire progresser les élèves sur cette compétence.

CM1 Français :

- Les points les moins bien réussis :
 - Identifier la relation sujet-verbe
 - Reconnaître les principaux constituants de la phrase
- Les points les mieux réussis :
 - Le vocabulaire
 - La compréhension des textes
 - Écrire des mots

CM1 Maths :

- Les points les moins bien réussis :
 - Mémoriser des procédures (calculs en lignes chronométrés)
 - Mémoriser des faits numériques (tables de multiplication chronométrées)
 - Poser et calculer (multiplication à deux chiffres > travaillé en fin de CE2).
- Les points les mieux réussis :
 - La dictée de nombres et une bonne surprise avec de bons résultats en résolution de problèmes

8. Les projets pédagogiques des classes

Mme Abadie : CP Maître-Formateur (PEMF), Modulatrice : **Mme Bergé** (vendredi)

Référente et responsable des abonnements « Bayard Presse ».

Projets : Séances Ecole et cinéma + Prix des Incorruptibles + liaison GS / CP, BCD : une animation.

Bibliothèque municipale. Un concert avec les JMF. Visite atelier au musée des Beaux-arts

Mme Alcaraz : CP/CE1, Modulatrice : **Mme Fouquet** (lundi, mardi).

Mme Bazinet remplace Mme Alcaraz jusqu'à ?? Mme Berger remplace Mme Fouquet jusqu'en mars.

Projets : Ecole et cinéma+ Prix des Incorruptibles + liaison GS/CP + Basket école, sortie prévue au domaine du Ciran début décembre. Un concert avec les JMF. Visite atelier au musée des Beaux-arts.

M. Aymérial : CE1 Maître formateur (PEMF), Modulatrice : **Mme Bergé** (jeudi). Responsable de la coopérative de l'école avec Mme Legendre. Projets : liaison GS / CP + Prix des Incorruptibles. Bibliothèque municipale. Sortie prévue au domaine du Ciran 01/12/23, jeu de piste. Spectacle alliage. BCD.

Mme Legendre : CE2

Responsable de la coopérative de l'école avec M. Aymérial

Projets : JMF, Incorruptibles, spectacle Alliage, Correspondance scolaire, sortie prévue au domaine du Ciran

début décembre le 08/12/23 (moutons race Solognote). JMF 18/12/23, spectacles Alliage, projet maison de Loire Jargeau.

Mme Dieudonné-Lequesne : CE2 :CM1 Responsable des APC

Projets : Incorruptibles, spectacles Alliage. JMF, Fabrique Opéra, sortie prévue au domaine du Ciran le 8/12/23, BCD visite jeu de piste, projet maison de Loire Jargeau

Mme Souiki : CM1/ CM2 Modulatrice : **Mme Roussel** (mardi).

Projets : liaison CM2 -> 6^{ème}, projet vélo, « Action crue », Ecole et cinéma, Fabrique opéra, Les Incorruptibles.

JMF, spectacle sur les émotions à l'alliage. Classe de découverte du lundi 3 au 8 juin à St Jean de Monts pour les CM2.

Mme Lojou : CM2 Intérim de direction en cas d'absence de Madame Naudin-Herbé
Référente USEP avec Madame Naudin-Herbé. Référente et responsable des abonnements « Ecole des loisirs ».
Projets : liaison CM2 -> 6^{ème}, Fabrique opéra, projet vélo, « Action crue », Ecole et cinéma, Les Incorruptibles.
Classe de découverte du lundi 3 au 8 juin à St Jean de Monts. Stage de remise à niveau, spectacle émotions
Alliage

Mme Renne : CM2, Maître formateur PEMF, Modulatrice : **Mme Roussel** (lundi).
Responsable du matériel de sport. Egalement intérim de direction en cas d'absence de Madame Naudin-Herbé.
Projets : liaison CM2 -> 6^{ème}, Fabrique opéra, projet vélo, « Action crue », Ecole et cinéma, Les Incorruptibles.
Classe de découverte du lundi 3 au 8 juin à St Jean de Monts. Stage de remise à niveau

M. Fleurant : Dispositif ULIS. Présence d'une ATSEM en ULIS pouvant être déléguée dans les classes d'inclusion si besoin : Mme Herbin.

9. Bilan fête des écoles du Val

Fête de fin d'année des écoles du val : maternelle/élémentaire + le partenariat avec l'APE et le périscolaire a été une réussite. Cette organisation sera reconduite pour l'année prochaine.
Lots pour la tombola : gestion lourde. Nous allons commencer à solliciter les parents, les entreprises dès janvier 2024.
Cette année elle aura lieu **le 28/06 sur le thème des JO**.

Fête de Noël, le 19/12/23 : Un goûter accompagné de chants de Noël sera proposé aux élèves l'après-midi. Dans le cadre du plan Vigipirate, les parents ne pourront pas entrer dans l'école.

10. La Coopérative scolaire

Bilan année scolaire 2022-23

Le solde au mois de septembre 2023 est de **9 779 euros**

Les revenus proviennent de :

- la participation des familles : en septembre 2022 elle avait rapporté 3 167 euros (environ 400 euros de moins que l'année précédente)
- l'aide de la fédération de parents d'élèves : 900 euros
- la vente des photos (bénéfice de 967 euros)
- la vente des calendriers, des étiquettes, des crêpes, des gâteaux, le marché de Noël (ayant pour but d'alléger la participation des familles à la classe de neige)
- La fête des écoles : les bénéfices sont de 5005 euros, il faut enlever 1 668 euros partagé avec l'école maternelle.

Les dépenses concernent :

- L'adhésion à l'OCCE,
- L'USEP
- Le prix des incorruptibles,
- Ecole et cinéma,
- Les JMF,
- La fabrique opéra
- Les livrets de leçons des CM
- L'achat des jeux de cours
- L'achat de livres pour la bibliothèque de l'école
- Achat de matériel d'arts visuels dans les classes
- les sorties scolaires de fin d'année : le château de Meung sur Loire, le château de Chambord...

Pour cette année :

Changement de mandataire : M. Aymérial, prend progressivement la gestion de la coopérative en remplacement de Mme Legendre.

Nous remercions pour les dons de l'APE (chèque de 1800€), de leurs participations, leurs actions.

11. Les LSU

Lors d'un conseil des maîtres, nous avons fait le choix de transmettre aux familles deux fois par an les LSU, afin de laisser plus de temps aux apprentissages, aux remédiations, à la différenciation et à l'accompagnement des élèves. Des rendez-vous sont également régulièrement proposés.

12. Les modalités d'accompagnement à la piscine

Nous demandons aux familles d'accompagner certaines classes (CP et les CE1) notamment les élèves les plus jeunes, ou une seule classe de l'école, pour les aider lors du déshabillage et l'habillage et surveiller les vestiaires. Mme Legendre aura également besoin d'accompagnateurs car elle est seule pour les deux vestiaires. A ce jour, les parents restent sur le bord.

13. Les modalités d'accès aux stages de remise à niveau réalisés l'été

Les modalités sont définies par l'Inspection de circonscription.

Les stages concernent en priorité **les élèves de cycle 3**. Ils sont destinés aux élèves les plus fragiles au niveau de la maîtrise des savoirs fondamentaux (mathématiques et français).

Si le nombre d'enseignants volontaires est suffisant nous pouvons étendre ce dispositif aux CP et aux CE1.

Pour le stage fin août, nous avons une enseignante volontaire. Nous n'avons pas pu proposer le stage de remise à niveau aux élèves de CP/CE1

Deux stages de réussite ont été mis en place : un le matin et un l'après-midi. Il a été encadré par Mme Renne, donc deux fois 12 heures. Les élèves de CM2 ont été préparés à la rentrée au collège. Les élèves ont pu réviser certaines bases en français et en mathématiques.

Afin que l'élève bénéficie du dispositif, nous devons obtenir l'accord des familles par écrit.

Un stage de remise à niveau a été également proposé à des élèves de GS, futurs CP. Il a été encadré par Mme Mengelle, enseignante en maternelle.

14. L'utilisation de l'ENT dans les classes de CP/CE1 notamment pour la gestion des devoirs

Pour nous enseignants, après un temps d'adaptation (l'an dernier), l'utilisation est plutôt efficace, possibilité de personnaliser les devoirs pour un ou plusieurs élèves, possibilité de les anticiper (gain de temps).

Concernant les familles, l'utilisation est régulière (sauf pour quelques élèves vraiment à la marge, 1 par classe peut-être), quelques fois des confusions pour la classe double niveau (Devoirs CP - Devoirs CE1) mais cela reste très rare.

Utilisation du coin des parents / blog : Le coin des parents est normalement utilisé pour transmettre des informations générales. Il n'est pas regardé par toutes les familles.

Le blog est plutôt un lien avec les familles concernant les projets de classe. Quelques fois des informations d'ordre général peuvent être mises.

Madame la Directrice a fait un mot pour expliciter la fonction du coin des parents et du blog.

Les enseignants n'ont pas eu connaissance de certains messages de parents sur l'ENT depuis une nouvelle mise à jour. (Les paramètres sont à modifier : en bas de l'application, cliquer sur Mon fil, ensuite configuration, cocher email pour le coin des parents).

15. Les aménagements pour lutter contre la chaleur dans les classes

Mr Denoux, élu au conseil municipal répond pour l'aspect général. L'enjeu est de trouver un compromis pour ce bâtiment vieillissant et apporter du confort. Des choses ont été mises en place en maternelle : filtre solaire.

Une étude doit être effectuée pour voir la faisabilité. Les climatiseurs, les ventilateurs ne sont pas autorisés.

Madame PLISSON (DDEN) interroge sur la possibilité de mise en place de rideaux.

Mr Denoux demande à l'équipe de cibler la demande. La directrice doit se rapprocher de la mairie pour faire une demande d'état des lieux et étudier une solution technique.

Le filtre pour fenêtres pourrait être un bon compromis.

Mme Plisson précise que les tissus occultants seraient plus efficaces pour remplacer les stores défectueux.

Tour d'un bâtiment : état des lieux pour.

Réponse de Mr Denoux : « il faut trouver un compromis entre la nouvelle école et des travaux éventuels.

Concernant les filtres solaires, il faut lancer une étude de marché pour voir la faisabilité, les lieux exacts concernés. Une phase de diagnostic avec les services techniques est nécessaire. La mairie ne mettra pas en place de climatiseurs par rapport à la lutte énergétique par respect de la sécurité. »

16. Dépose minute

Les directrices des deux écoles, ont refait un mot pour rappeler les règles d'utilisation du dépose-minute entre 8h20 et 8h30, et le soir à 16h30. Le dépose-minute concerne uniquement l'élémentaire.

La Police municipale peut intervenir pour assurer la fluidité. Mr Denoux fera une demande pour qu'il y est une intervention régulière de la Police Municipale, et lors des retours de piscine (actuellement le jeudi), car les véhicules se garent sur les places du bus.

Les enseignantes expriment leur mécontentement car le car ne peut pas se placer sur l'emplacement réservé, notamment lors du retour des séances de natation. Les élèves sont donc déposés sur la route.

Le problème est cyclique.

17. Projet nouvelle école

Les premières étapes vont être lancées prochainement.

1^{ère} étape : Un marché de programmation pour identifier les besoins détaillés de l'école, les différents usages pour définir la circulation (les flux). Le marché de programmation est lancé.

Deux accès possibles et un accès traversant. La rue des Glazons pourrait déboucher sur la nouvelle école, donc création de nouveaux usages fin 2024.

2^{ème} étape : Dialogue compétitif : lancement des offres de marché. Janvier 2026, signatures.

Le début des travaux est prévu début 2026, pour une livraison septembre 2027/janvier 2028.

Les usagers vont être consultés pour la circulation et pour imaginer la reconstruction de ce quartier (école du Val). Le terrain est pré-réservé.

18. Les études

Trente enfants inscrits à l'étude les mardis/les jeudis, et 20 enfants, les autres jours.

Les enfants goûtent dans une salle à part. L'étude se passe dans la salle de restauration.

Anas imprime les devoirs avant l'étude. Deux animateurs encadrent les élèves. Les temps des devoirs durent environ 30 min. Elles se terminent vers 17H30. Ensuite, les enfants rejoignent les autres groupes.

Les CP ne sont pas concernés.

19. Les modalités d'organisation des activités périscolaires

Sur les temps du midi, des activités sont proposées sur inscriptions. Les intervenants passent dans chaque classe pour sensibiliser les enfants aux activités.

Les activités : yoga, aide à la cantine auprès des élèves de maternelle avec les ATSEM, repas « halloween », projet anti-gaspi (pesée des aliments), projet UNICEF droit à la santé (magnet avec les n° d'urgence), droit à l'identité, droit à la famille (devinettes), droit à l'alimentation (jardin), droit à l'éducation (prénom en différentes langue). Un questionnaire sera à remplir en décembre.

Des activités extérieures sont également organisées.

20. CJO

Cette année, plus d'élèves inscrits au CJO. Les projets sont très intéressants. La mairie est satisfaite du nombre d'inscrits et de l'engagement des élèves.

La séance est levée à 19H35, les participants sont remerciés.

A Olivet, le vendredi 17 novembre 2023

Présidente de séance
Mme NAUDIN- HERBÉ

Secrétaires de séance

